

## **COPIE DE RÉSOLUTION**

Séance ordinaire des membres du conseil tenue en présentiel à la salle Louis-Philippe-Anctil, située au 59, rue Saint-Laurent à Sainte-Luce (secteur Luceville), le mercredi 14 juillet 2021 à 20h01, à laquelle sont présents :

Les conseillers, monsieur Gaston Rioux, madame Karine Ayotte et madame Micheline Barriault sont présents dans la salle, tous formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Roch Vézina qui est aussi présent dans la salle.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Stéphane Forest et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Nancy Bérubé, sont également présents dans la salle.

### **Certifiée copie conforme de la résolution 2021-07-235**

#### **Maude Charron aux Jeux olympique de Tokyo 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** la luçoise, madame Maude Charron, participera aux Jeux olympique de Tokyo, lesquels se dérouleront du 23 juillet au 08 août 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré la pandémie, madame Maude Charron a fait preuve de courage et de ténacité, afin de s'entraîner à son sport, l'haltérophilie;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Maude Charron est une inspiration pour tous les luçois et luçoises;

**CONSÉDIRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Luce désire souligner, par la présente résolution, les qualités personnelles de cette athlète d'exception;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Gaston Rioux, appuyé par madame Micheline Barriault et unanimement résolu :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QU'**avec fierté, la Municipalité de Sainte-Luce et tous les luçois et luçoises souhaitent, à madame Maude Charron, des Jeux olympiques grandioses;

**QUE** la Municipalité de Sainte-Luce est fière du parcours de madame Maude Charron et souligne par la présente, sa détermination et son courage dans son sport, l'haltérophilie et dans l'atteinte de ses plus hauts objectifs.



---

Stéphane Forest  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
15 juillet 2021